

QUATRE ÉLUS DÉCIDÉS AVEC VOUS

Le 15 mars, la liste « Vivre mieux à Mantes-la-Jolie » a recueilli 22,33%. Quatre élus vont siéger dans les prochains conseils municipaux.

Dans l'opposition à Mantes-la-Jolie à la Communauté urbaine, ils vont être un point d'appui précieux pour défendre nos engagements communs aux seins des conseils, écouter, informer et agir avec les Mantais.

Vous trouverez ci-dessous la liste des quatre élus, le résumé de nos propositions et le résultat (Source ministère de l'Intérieur) de cette élection à Mantes-la-Jolie.

Quatre élus avec vous



Marc
JAMMET

Conseiller municipal
Conseiller communautaire
marc.jammet@wanadoo.fr



Armelle
HERVÉ

Conseillère municipale
armelle.herve@wanadoo.fr



Mohamed
M'ADI

Conseiller municipal
benamada@hotmail.com



Binta
SY

Conseillère municipale
bintah.sy@hotmail.fr

CONTACTS

PCF SECTION DE MANTES-LA-JOLIE -
Boite postale 71524 - 78205 Mantes-la-
Jolie - pcfmlj@orange.fr - Blog:
www.pcfmanteslajolie.fr +
www.facebook.com/pcfmaneslajolie

NOUS NE LÂCHERONS RIEN

LA CANTINE gratuite pour chacun de nos enfants scolarisés dans le premier degré

UN CENTRE MUNICIPAL de Santé dirigé par un médecin référent salarié

LE DROIT À L'EAU pour tous (20 mètres 3 gratuits par membre de la famille)

LA CRÉATION DE 1.000 EMPLOIS pendant le mandat.

LA CRÉATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE L'EMPLOI

LA DÉFENSE DE NOS MARCHÉS ET UNE GESTION TRANSPARENTE. La mise en place d'un marché paysan place Sainte-Anne à Gassicourt.

LA TRANSPARENCE DANS L'AT-

TRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX et DE VÉRITABLES RÉHABILITATIONS SANS AUGMENTATION DES LOYERS.

L'ARRÊT DU PROJET RUES DE LA CROIX-FERRÉE ET DES CARRIÈRES. PUIS LANCEMENT D'UNE VRAIE CONCERTATION AVEC LES LOCATAIRES POUR DÉFINIR LA RÉHABILITATION QU'ILS SOUHAITENT.

UN SYSTÈME MUNICIPAL DE GARANTIE de paiement des loyers pour les propriétaires privés en échange de la modulation des prix

L'INTERDICTION DES EXPULSIONS locatives sur Mantes-la-Jolie et la création d'un ser-

vice municipal anti-expulsions **POUR LES PROFESSEURS DES ÉCOLES**, la mise en place de logements à tarifs réduits afin de reconnaître et de valoriser leurs missions.

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE et la lutte déterminée contre les trafics de drogue.

LA GRATUITÉ DU PARKING DE NOTRE HÔPITAL.

La mise en place d'un **BUDGET MUNICIPAL PARTICIPATIF.** **SOUMETTRE À RÉFÉRENDUM LOCAL LES PROJETS** qui engagent la ville sur le long terme .../...

Les résultats de l'élection municipale à Mantes-la-Jolie

Premier tour 2014		Premier tour 2020		Différence
Votants	45,8 %	Votants	27,44%	
Thierry Gonnot	2,56% Pas d' élu	Thierry Gonnot	5,46% 1 élu	+ 2,9%
Marc Jammet	5,32% 1 élu au 2° tour	Marc Jammet	22,33% 4 élus	+ 17,01%
Rama Sall	14,22% 4 élus au 2° tour	Pas de liste		
Joël Mariojouis	10,69% 3 élus au 2° tour	Pas de liste		
Jean Begué	9,83% Pas d' élu	Pas de liste		
Eric Maréchal	7,69% Pas d' élu	Pas de liste		
Michel Vialay	49,66% 35 élus	Raphaël Cognet	72,19% 38 élus	+ 22,53%



PCF Section de Mantes la Jolie

L'opinion des communistes

NUMÉRO 87

Deuxième trimestre 2020

Crise sanitaire.

ILS ONT COMPTÉ LEURS PROFITS. NOUS COMPTONS NOS MORTS



10.000, 20.000, 30.000 ... ?
Combien de décès la crise sanitaire aura-t-elle provoqués dans nos hôpitaux surchargés, dans les EHPAD, à domicile ?
Autant de drames personnels, familiaux que rien ne viendra soulager sinon qu'il ne faut plus que cela recommence ?

(Voir en pages 2 & 3)

QUATRE ÉLUS DÉCIDÉS AVEC VOUS



(Voir en page 4)



Les choix
« d'après ».

par Armelle Hervé
Secrétaire de la section PCF

Il y a eu les choix d'avant.

Ceux qui répondaient à la même logique politique, quel que soit le Président de la République, pour privilégier la loi de l'Argent, contraire à l'intérêt général.

Surtout ne pas voir, ne pas entendre, ne pas parler de tous les services publics en souffrance, des salaires qui ne permettent plus de vivre, de l'organisation mondiale du « marché » qui saigne les salariés d'ici et du bout du monde.

Les choix d'après doivent répondre au bien commun, au progrès social dans une démocratie garante de nos droits et de nos libertés.

L'Etat devra consacrer des moyens à hauteur pour développer nos services publics, pour reprendre la main sur des secteurs vitaux (santé, énergie, recherche, banques, transports) pour assurer son indépendance et répondre aux besoins de la population.

L'Argent existe : finance, dividendes, fortunes personnelles... Pour les choix d'après, s'il n'y a pas de mouvements sociaux et de politiques qui imposent ces exigences, nous n'aurons que nos yeux pour pleurer jusqu'à la prochaine crise...

Alors relevons le défi !

◆ **ETAT D'URGENCE SANITAIRE. POUR UN MORATOIRE SUR LES LOYERS.**

MARC JAMMET s'est adressé aux bailleurs sociaux et au maire de Mantes-la-Jolie.

Aux bailleurs sociaux (*), il propose notamment de mettre en place un moratoire sur le paiement des loyers pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire et de permettre ensuite le rattrapage de celui-ci les trois années suivantes comme l'indique la loi ALUR.

(*) 1001 Vies Habitat, CDC Habitat Social, Les Résidences Yvelines-Essonnes, Batigère, SA HLM IRP

Même démarche pour ce qui concerne les locataires du **secteur privé**. Il propose au maire de Mantes-la-Jolie de créer un fonds municipal d'indemnisation des propriétaires privés. Ce dernier servirait à avancer aux propriétaires privés les loyers qu'ils perçoivent en échange de la suspension des loyers pour les locataires qui en auraient besoin.



◆ **EN 15 ANS, 69.000 LITS ONT ÉTÉ SUPPRIMÉS**

dans les hôpitaux publics. Dans le même temps, ce sont plusieurs dizaines de milliers d'emplois qui ont disparu dans ces mêmes hôpitaux.

◆ **ELECTIONS MUNICIPALES. PLUS DE 70 MAIRES COMMUNISTES ONT ÉTÉ RÉÉLUS DÈS LE PREMIER TOUR.**

Parmi eux, Nicolas LANGLOIS à Dieppe (61,4%), Nicolas Sansu à Vierzon (50,12%), David QUEIROS à Saint-Martin-d'Hères (53,64%), Joachim MOYSE à Saint-Etienne-du-Rouvray (78,94%), Jacqueline BELHOMME à Malakoff (64,17%), Olivier CORZANI à Fleury-Mérogis (79,72%), Philippe RIO à Grigny (50,34%), Gilles POUX à La Courneuve (64,42%), Azzedine TAIBI à Stains (57,88%), Laurent JACQUES au Tréport (72,99%), Christine MOREL à Harfleur (59,06%) ...

ILS ONT COMPTÉ LEURS PROFITS. NOUS COMPTONS NOS MORTS.

10.000, 20.000, 30.000 ... ?

Combien de décès la crise sanitaire aura-t-elle provoqués dans nos hôpitaux surchargés, dans les EHPAD, à domicile ? Autant de drames personnels, familiaux que rien ne viendra soulager sinon qu'il ne faut plus que cela recommence ?



ÉQUIPÉE POUR RÉPRIMER



ÉQUIPÉE POUR SOIGNER

TOUT UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE À REMETTRE EN CAUSE.

Car c'est bien un système économique qui en est à l'origine.

Le confinement, par exemple, n'est pas destiné à combattre la maladie mais à permettre à nos hôpitaux, affaiblis par des dizaines d'années d'austérité, de pouvoir accueillir et soigner les nouveaux malades.

C'est aussi Macron débloquent en quelques heures des dizaines de milliards d'euros pour les banques et certaines grandes entreprises et oubliant ceux qui ont perdu leur emploi ou ne sont plus rémunérés qu'à 84% en chômage technique (la part versée par les entreprises sera, elle, indemnisée à 100% par l'Etat).

Ce sont encore tous ces « décideurs » actuels ou passés (République en Marche, Parti Socialiste, Les Républicains) qui ont tous justifié la même

politique: concurrence « libre et non faussée » (chère à l'Union européenne) au détriment des salaires, des emplois, des services publics et des politiques de santé partout dans le monde. Sans oublier les guerres dont notre pays s'est fait une spécialité, « projetant » des troupes dans d'autres pays pour y maintenir l'ordre capitaliste (l'exploitation des ressources) et provoquant d'énormes vagues migratoires.

Rien de ce qui est social ne trouve grâce à leurs yeux.

Les salaires ? Ils sont trop élevés.
Les retraites ? Un gouffre financier.
Le système de santé ? Pas « rentable ».
Les loyers ? Pas assez chers et trop subventionnés (APL).
Les états ? Encore trop indépendants des marchés.

A les entendre, il ne serait pas possible de mener une autre politique.

UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE.

Et pourtant c'est au sortir de la deuxième guerre mondiale et dans une France dévastée par les nazis que de nombreuses banques ont été nationalisées (pour donner à l'Etat les moyens de son action), **que la Sécurité sociale a été créée par le ministre communiste Ambroise Croizat**, que des entreprises jugées comme nécessaires à la Nation sont devenues propriétés nationales.

Il faut dire que ce programme du Conseil National de la Résistance avait une référence: le Front populaire de 1936.

Un mouvement social d'ampleur qui avait notamment imposé de fortes augmentations de salaires et les premiers congés payés pour tous.

ON SE LAISSE FAIRE OU ON AGIT ?

Dès la fin du confinement c'est la question qui va être à nouveau posée.

Un mouvement social capable de faire reculer Macron dans un premier temps sur ses réformes des retraites, des droits des salariés, de l'indemnisation du chômage, des privatisations tout azimut.

Un mouvement social d'ampleur capable - ensuite - grâce à son expression politique (et le Parti communiste doit y être candidat), de renvoyer à leurs études ceux qui voudraient nous faire revenir au 19^e siècle.

SANTÉ. L'URGENCE DE VRAIES NATIONALISATIONS.

La crise sanitaire aura révélé au moins une chose: **NON, on ne gère pas notre système de santé comme un immense champ de profits.**

C'est le cas pour ce qui concerne la fabrication des médicaments, la recherche publique.

Or c'est bien les laboratoires pharmaceutiques privés qui avaient déjà organisé la pénurie pour faire encore monter les prix (et leurs profits). Ce sont encore eux qui délaissent la recherche quand ils estiment qu'elle ne sera pas rentable.

CETTE STRATÉGIE A ÉTÉ MEURTRIÈRE. La nationalisation des laboratoires (et leur relocalisation en France) répondrait à deux impératifs majeurs:

- ◆ prévoir et s'organiser pour faire face aux besoins actuels ou à venir. C'est le cas des stocks de masques, de surblouses ... qui ont disparu quand notre pays en a tant besoin.
- ◆ Chercher, tester et mettre au point de nouveaux traitements et, pour cela, échanger « gratuitement » des informations. Cela n'est possible qu'en développant un système de recherche publique.

Ce serait d'ailleurs bon pour l'emploi (en relocalisant la production) mais aussi pour la Sécurité sociale (qui rembourse aux patients les dépenses dues aux laboratoires privés).

Nous vous proposons d'adhérer au PCF

Nom, prénom: Adresse

Ville Tél Mail

A envoyer à PCF Mantes-la-Jolie, boîte postale 71524 78205 Mantes-la-Jolie

◆ **GUILLAUME PÉPY PASSE CHEZ LARGARDÈRE.**



L'ex-PDG de la SNCF (jusqu'au 31 octobre dernier) s'est vite reclassé. Il vient d'entrer au Conseil de surveillance du groupe LARGARDÈRE. Il y prend la tête de son comité stratégique avec notamment ... la gestion des ses boutiques implantées (ou à implanter) dans les gares.

Un autre « ex » entre en même temps au Conseil de surveillance du même groupe: Nicolas Sarkozy.

En 2008, c'est Sarkozy qui avait nommé Guillaume Pépy PDG de la SNCF ! Chez ces gens là, les liens ne se perdent jamais.

◆ **BERNARD ARNAULT (LVMH)**

a accru sa fortune de 41 milliards d'euros en moins d'un an. Sa fortune (105,5 milliards d'euros) est supérieure au PIB (Produit intérieur brut) de la Croatie.

◆ **CÉCILE DUMOULIN EST SATISFAITE.**

Evoquant l'Hôpital de Mantes, la Présidente LR du Conseil de surveillance a tenu à préciser que « certains patients sortaient guéris de l'Hôpital ». Ca c'était juste au début de la crise sanitaire. Depuis, les personnels hospitaliers réclament à cor-et-à-cris des masques, des blouses, des tests ... Madame Dumoulin est devenue brusquement ... silencieuse.

